

Université

de Strasbourg

DÉLIBÉRATION

Conseil d'administration

Séance du 29 septembre 2020

Délibération
n°131-2020
Point 4.3.1

Point 4.3.1 de l'ordre du jour

Délibération autorisant le Président à signer les marchés et les avenants relatifs à la construction du nouveau Centre sportif universitaire (CSU).

EXPOSE DES MOTIFS :

Le Président de l'Université de Strasbourg dispose d'une délégation du Conseil d'administration l'habilitant à signer tout contrat, convention ou opération de travaux, en application duquel résulte un engagement global financier inférieur au seuil fixé pour les procédures formalisées en matière de marchés publics de travaux (*seuil fixé à 5 350 000 € HT depuis le 1^{er} janvier 2020*).

Le Conseil d'administration autorise le Président de l'Université de Strasbourg à signer les marchés publics de travaux et leurs avenants concernant la construction du nouveau Centre sportif universitaire (CSU), dans le cadre de l'Opération Campus, pour un montant estimé au stade APD à 12 600 000 € HT (*valeur juillet 2018*).

Le projet a pour objet la construction d'un nouveau Centre sportif universitaire en lisière du campus central de l'Esplanade, à Strasbourg, à l'emplacement de l'actuel bâtiment préfabriqué « le Platane » ; son dossier d'expertise a fait l'objet d'une délibération au Conseil d'administration du 14 novembre 2017. La démolition des bâtiments « le Platane », la construction du nouveau CSU, la démolition de l'actuel CSU ainsi que la remise en état du site en espaces verts, sont prévues dans le projet.

Le nouveau CSU sera classé « établissement recevant du public » (ERP) et comprendra : trois gymnases, des salles de sport spécialisées dont trois salles multi-activités, une salle de musculation-cardio-training, deux terrains de squash, une salle d'arts martiaux, une salle de danse, une salle de bien-être, une structure artificielle d'escalade de 14m de haut, ainsi que des locaux d'accueil, des locaux administratifs (bureaux, salle de réunion, espace détente), des locaux associés (vestiaires, sanitaires, stockage, atelier, etc.) et des locaux techniques (chauffage, ventilation, informatique, etc.).

Initié dans le cadre de l'Opération Campus de Strasbourg par l'Université de Strasbourg, et financé entièrement par l'Etat, ce projet concerne la totalité de la communauté universitaire, étudiants et personnels.

La maîtrise d'ouvrage de cette opération est portée par l'Université de Strasbourg.

Délibération :

Le Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg approuve la délégation accordée au Président pour signer les marchés publics concernés par cette opération et leurs avenants.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	37
Nombre de votants	27
Nombre de voix pour	27
Nombre de voix contre	0
Nombre d'abstentions	0

Destinataires :

- Madame la Rectrice déléguée pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- Direction générale des services
- Direction des finances
- Agence comptable

Fait à Strasbourg, le 1^{er} octobre 2020

Le Directeur général des services par intérim



Christophe DE CASTELJAU